

Conditions Générales de Vente

Mise à jour au 1^{er} Août 2012

1. Objet et étendue de l'offre

Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables à toute offre émise par le Vendeur (ci-après « Fludia ») pour, ou toute vente conclue par Fludia avec, un Acheteur (ci-après le « Client») dont le siège social se situe en France. Toute commande passée à Fludia entraîne l'acceptation par le Client des présentes conditions générales de vente.

Lorsque Fludia a émis une offre, les prix et conditions de celle-ci restent valables pendant deux (2) mois. Fludia se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification aux produits dont les descriptions et spécifications figurent dans ses catalogues et brochures.

2. Définitions

Produit : désigne tout équipement matériel et/ou logiciel, y compris les pièces détachées, proposé à la vente par Fludia.

Consommable : désigne tout accessoire, généralement à usage unique, nécessaire à l'utilisation du Produit (ex : batterie, connectique, système de fixation, carte Sim, etc.)

Service de support : désigne toute prestation d'assistance ponctuelle liée à l'environnement du Produit, telle que, à titre d'exemple un support technique à l'installation, une personnalisation logicielle, une formation, une mission d'expertise, une réparation, etc.

Service d'abonnement : désigne toute prestation de service récurrente, telle que, à titre d'exemple, une prestation de maintenance personnalisée, l'accès à un serveur pour une mise à disposition des données de consommation d'énergie pour un point de mesure, etc.

Identifiants : désigne tant l'identifiant propre de l'utilisateur que l'identifiant de connexion, communiqué après inscription au service.

3. Propriété intellectuelle et confidentialité

3.1 La mise à disposition au Client, par Fludia, de ses Produits ou Services n'entraîne aucune cession ou concession des droits de propriété intellectuelle de Fludia au Client.

3.2 La technologie et le savoir-faire, brevetés ou non, incorporés dans les Produits ainsi que tous les droits de propriété industrielle et intellectuelle relatifs aux Produits, sont et demeurent la propriété exclusive de Fludia et toute information y relative doit être considérée par le Client comme strictement confidentielle, y compris celles figurant dans les plans et documents éventuellement remis à celui-ci.

En conséquence, le Client s'interdit de les communiquer à tout tiers et s'engage à ne les utiliser que pour les besoins de l'exploitation et de la maintenance des Produits. Est exclu tout droit de réaliser ou faire réaliser des pièces de rechange.

4. Modalités de commande

Tout achat de Produit, Service de support ou Service d'abonnement doit faire l'objet d'une commande, établie par écrit, en bonne et due forme par le Client. Le bon de commande, daté et signé par le Client, devra au moins comporter les informations suivantes : la référence et les caractéristiques de l'offre transmise par Fludia, un numéro de commande, la désignation précise du contenu et des prix, l'adresse de facturation, l'adresse de livraison, le nom, la qualité et les coordonnées (e-mail et téléphone) du signataire. Le cas échéant, indiquer le nom, la qualité et les coordonnées (e-mail et téléphone) de l'utilisateur auquel sera adressé les Identifiants.

5. Prix, Conditions de Paiement et Taxes

5.1 Les prix sont stipulés hors taxes.

Les conditions et termes de paiement sont précisés dans l'offre.

A défaut, les Produits et/ou Services de support sont payables à la commande pour 50% du montant total, le solde de 50% étant payé à la livraison et/ou réception, dans les trente (30) jours suivant la date d'émission de la facture.

A défaut, Les Services d'abonnement sont facturés sur une base annuelle, payables à terme à échoir, sous trente (30) jours suivant la date d'émission de la facture.

5.2 En cas de retard de paiement, le Client sera tenu au versement d'une pénalité de retard calculée par application aux montants exigibles, d'un intérêt égal à un pour cent par mois de retard, et en tout état de cause au moins égal à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal.

5.3 Le défaut de paiement d'un terme à bonne date entraînera de plein droit l'exigibilité de toutes les sommes dues par le Client défaillant, même si elles ont donné lieu, en tout ou partie, à la création de traites ou à la réception de billets à ordre.

En outre, Fludia se réserve le droit de suspendre l'exécution de ses propres obligations jusqu'au complet paiement des sommes exigibles.

6. Livraison

6.1 Sauf disposition contraire, la livraison des Produits s'entend pour un emballage ordinaire, au départ des locaux de Fludia, hors taxes et hors droits de douanes. Le transport reste aux frais, risques et périls du Client. Il appartient au Client de vérifier l'état des colis et Produits à leur arrivée à l'adresse de livraison et d'exercer, éventuellement, les recours contre le transporteur dans les formes et délais légaux. La date de livraison est celle à laquelle les Produits sont mis à la disposition du Client à l'adresse de livraison mentionnée sur le bon de commande.

6.2 Sauf disposition contraire, la livraison des Services de support est réputée effectuée dès la fin d'exécution de la prestation.

6.3 Sauf disposition contraire, la livraison des Services d'abonnement est réputée effectuée dès la délivrance des Identifiants auprès du Client.

7. Délais et Pénalités

7.1 Les délais de livraison sont indicatifs, sauf acceptation expresse par Fludia de délais fermes.

7.2 Les délais de livraison courent à partir de la plus tardive des dates suivantes :

- (i) acceptation sans réserve de la commande par Fludia ;
- (ii) réception par Fludia de certaines informations à la charge du Client qui conditionneraient l'exécution de la commande ;
- (iii) réception de l'acompte que le Client s'était engagé à lui verser.

7.3 En cas de retard de livraison, lorsqu'un délai ferme a été accepté et à défaut de stipulations contraires, il sera appliqué, pour chaque semaine entière de retard au-delà d'une période de grâce de une semaine, une pénalité libératoire égale à 0,5% du prix des Produits dont la livraison est en retard, étant précisé que cette pénalité sera en tout état de cause plafonnée à 10 % du montant de cette assiette.

8. Garantie du Produit

8.1 Fludia s'engage à remédier à tout défaut de fonctionnement des Produits provenant d'un vice dans la conception ou la fabrication. Cette obligation ne s'applique pas en cas de défaut résultant d'une utilisation non conforme aux prescriptions de Fludia ou, à défaut de telles prescriptions, du non-respect des notices d'installation et/ou de raccordement.

Les Consommables sont exclus de la garantie.

8.2 La garantie ne s'applique qu'aux vices, tels que décrits ci-dessus, qui se seront manifestés au cours de la période de vingt-quatre (24) mois suivant la livraison du Produit.

8.3 La garantie s'exerce au choix de Fludia, soit par la mise à disposition au Client d'un Produit neuf ou reconditionné de remplacement, soit par la réparation du Produit concerné dans les ateliers de Fludia. Les pièces ou les Produits défectueux sont alors renvoyés à Fludia aux frais du Client dans un délai maximal de trente (30) jours à compter de l'apparition de l'anomalie ; Fludia prenant en charge les frais de transport des Produits de remplacement ou ayant fait l'objet d'une réparation.

En aucun cas la garantie ne couvre les frais de recherche sur site de l'élément défectueux, démontage et remontage du Produit dans son environnement.

8.4 Pour pouvoir invoquer le bénéfice de la présente garantie, le Client doit aviser Fludia des vices qu'il impute aux Produits dès la manifestation des défauts de fonctionnement, et fournir toutes justifications quant à la réalité de ceux-ci. Il doit donner à Fludia toute facilité pour procéder à la constatation de ces défauts et pour y remédier ; il doit en outre s'abstenir, sauf accord exprès de Fludia, d'effectuer ou de faire effectuer la réparation par un tiers.

9. Réserve de propriété des Produits

9.1 Fludia conserve la propriété des Produits jusqu'au paiement intégral du prix en principal et accessoires.

9.2 En cas de restitution des Produits dans le cadre du présent article, les comptes éventuellement reçus par Fludia lui restent

acquis, sans préjudice des dommages et intérêts que ce dernier pourrait réclamer.

9.3 A compter de la livraison, le Client assume tous les risques liés à la possession, la garde et/ou l'utilisation des Produits.

10. Modalités d'utilisation d'accès au serveur

10.1 Fludia consent au Client, via un Service d'abonnement, la mise à disposition de données de consommation d'énergie sur son serveur par le biais du réseau Internet ou tout autre réseau de télécommunication.

Fludia assure l'hébergement des applicatifs, l'archivage des données sur dix-huit mois, la maintenance et la sécurité d'accès aux applicatifs.

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du service à ses besoins et avoir reçu de Fludia toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire à ce service.

10.2 Sauf disposition contraire, la durée d'abonnement est de douze mois, renouvelable automatiquement. La résiliation du service est signifiée par lettre recommandée avec accusé de réception avec un préavis de 3 mois. Toute période de prestation démarrée est due. En particulier, aucun remboursement ne sera fait pour les règlements d'avance des prestations. Les données seront effacées à la résiliation du service.

10.3 Une garantie est donnée par Fludia à partir de la date de livraison du service contre tout vice de programmation et pour une durée de 3 mois. Au-delà de cette période, toute intervention demandée par le Client sera facturée sur la base d'une offre de Service de support.

10.4 L'accès au serveur peut-être à titre occasionnel interrompu par des pannes ou momentanément suspendu en raison d'actions de maintenance nécessaire au bon fonctionnement du service ou des serveurs de Fludia.

Dans l'hypothèse où une intervention d'urgence serait nécessaire, Fludia se réserve la possibilité d'interrompre l'accès au serveur, quelles que soient l'heure et la durée d'intervention.

Fludia est libre d'apporter, sans en informer préalablement le Client, des modifications techniques, mise à jour ou évolution des applicatifs.

10.5 Pour accéder aux applicatifs disponibles sur le serveur, Fludia communique au Client un identifiant et un mot de passe. Il appartient au Client de définir les membres de son personnel qui seront habilités à utiliser ce service et qui s'engagent à ne pas les communiquer et assume toute conséquence résultant du non respect de la confidentialité de ces données.

11. Responsabilité

11.1 Fludia s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture des Produits et Services conformément aux usages et règles de l'art de la profession.

En aucun cas, Fludia ne pourra être tenu pour responsable de tout dommage indirect et/ou immatériel, tel que notamment manque à gagner, perte de profit ou perte de production.

En tout état de cause la responsabilité de Fludia est strictement limitée, quels que soient les causes, l'objet ou le fondement de la réclamation, au montant HT de la commande.

11.2 Fludia est dégagé de plein droit de tout engagement relatif aux délais en cas de force majeure ou d'événements intervenant chez le Client ou ses fournisseurs de nature à perturber l'organisation ou l'activité de l'entreprise tels que, à titre d'exemple, grève, guerre, embargo, incendie, inondation, coupure de courant électrique, interruption ou retard dans les transports ou approvisionnements en matière première, énergie ou composants, ou de tout autre événement indépendant de la volonté de Fludia ou de ses fournisseurs.

11.3 Le Client s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas perturber le bon fonctionnement des compteurs d'énergie (électriques, gaz, etc...) et ne pas masquer la lecture des index de consommations.

Fludia ne pourra être tenu pour responsable de toute détérioration d'équipements tels que, à titre d'exemple les compteurs ou sous-compteurs d'énergie, sur lesquels les Produits seraient installés ou connectés.

12. Litige

La vente objet des présentes conditions et de la commande est régie par le droit français. Tout litige relatif à toute offre émise ou toute vente effectuée par Fludia, qui ne pourrait être réglé à l'amiable, sera de la compétence exclusive du tribunal de Commerce de Nanterre.